

## LA CHRONIQUE GÉOPOLITIQUE DE L'IFRI SUSANNE NIES (1)

## Quelle Europe de l'énergie ?

L'agenda de la présidence française sera moins chargé que prévu : un accord de principe vient d'être formulé, sous l'habile négociation de la présidence slovène, sur le troisième paquet énergie, sujet aux vives polémiques depuis des mois. Les débats sur ce paquet se focalisaient sur un seul aspect : la séparation patrimoniale des producteurs et de leurs réseaux, tant pour l'électricité que pour le gaz, avec l'ambition de renforcer la concurrence intra-européenne. Cet *unbundling* fut rejeté par un groupe de huit pays, dont la France et l'Allemagne. Le camp des opposants avait subi des défaites après l'acceptation surprise de la séparation patrimoniale par E.ON et RWE, au grand dam de la chancelière allemande. En même temps, l'étude d'impact de la Commission européenne rendait peu crédible sa position radicale, et les doutes demeuraient notamment quant aux investissements dans les réseaux une fois séparés, mais aussi quant à l'effet réel sur la concurrence et donc le prix. Une troisième option, celle d'un opérateur de réseau très indépendant, fut alors présentée.

**Le problème des pays tiers.** Depuis le 6 juin, une solution est trouvée, et devrait être approuvée par le Parlement européen. À l'exception de quelques pays, dont le marché est trop petit pour qu'une régulation soit raisonnable (Chypre, le Luxembourg, et Malte), voire d'autres trop peu intégrés encore au réseau européen (les anciens satellites soviétiques comme l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie, mais aussi la Finlande), les États membres pourraient donc choisir entre la séparation patrimoniale ou un opérateur de système très indépendant qui garantirait l'accès des tiers aux réseaux. Cela ne résout pas pour autant le problème des pays tiers, acquéreurs potentiels d'un réseau européen : toute la problématique de la dimension « extérieure », « intérieure » des politiques communautaires est là. Si une « clause des pays tiers » (appelé à Bruxelles aussi « la clause Gazprom ») a été développée et exige de l'investisseur que son réseau soit également séparé, nul n'empêche qu'un pays se cache derrière un fonds d'investissement — comment le vérifier ? Impossible.

À l'heure de la pensée libérale dominante, l'acquis de l'Europe continentale, à savoir l'économie mixte qui consiste à combiner « la main invisible » (le marché) et « la main visible » (la gouvernance étatique), n'est plus considéré comme une approche utile. Ne faudrait-il pas pouvoir se prémunir d'un levier de dernier mot sur la propriété des réseaux euro-

péens ? Et défendre donc ce bien qui est l'économie mixte, au détriment d'un « marché par-dessus tout » ?

**Méfiance vis-à-vis du russe.** La politique énergétique européenne en est à ses balbutiements. Si elle a façonné la Ceca (Communauté européenne du charbon et de l'acier) déjà, en 1951, avec la mise en commun du charbon, matière énergétique prédominante du moment, elle a disparu de l'agenda par la suite. La primauté nationale, les choix nationaux différents ainsi que la concurrence intra-européenne étaient à l'origine de cette disparition. Si les tentatives de régulation ont été entreprises, et que l'énergie a été sujet à la libéralisation depuis la fin des années 1990, une politique énergétique communautaire, tenant compte des aspects internes et externes, ne fut pour

Outre le paquet climat, il s'agit pour Paris d'insérer dans la durée le développement de la politique européenne de l'énergie. Le rapport de Claude Mandil (IEA) portant sur cette priorité énergétique de la présidence française, rédigé pour le Premier ministre Fillon, contient une série de réflexions utiles, dont la présidence française devrait tenir compte.

Premièrement, il s'agit de la relation avec la Russie, fournisseur important. L'accord de partenariat et de coopération (APC) sera renégocié et comprendra pour la première fois un chapitre « énergie ». Ensuite, l'exportation des normes de bonne conduite vers des pays de transit, notamment l'Ukraine et la Turquie, est primordiale.

Troisièmement, le nombre des interconnexions intra-européennes, tant pour le gaz que pour l'électricité doit être augmenté, et ceci surtout avec les nouveaux États membres, mais également avec l'Espagne et l'Italie qui sont au-

*L'innovation en matière énergétique, la réduction de la consommation et le développement des sources alternatives doivent être une priorité européenne et française.*

conçue. Tout a basculé en 2006, quand le partenaire russe coupa le gaz à l'Ukraine : désormais, nous parlons de la « sécurité des approvisionnements » et les sondages mettent en exergue une méfiance importante des Européens vis-à-vis du fournisseur russe.

La flambée des prix du pétrole, sur lequel celui du gaz est indexé, a fait le reste pour que les Européens soient préoccupés par l'énergie. Entre la diversification des dépendances, la réduction de la consommation via l'innovation, une efficacité énergétique accrue et un agenda écologique important autour du changement climatique — les débats sont multiples. L'action, tant du commissaire Piebalgs mais aussi de l'Agence internationale de l'énergie (IEA), a été impressionnante.

La présidence française s'est fixé l'énergie comme l'une de ces priorités. Le fait que Paris et Berlin aient remporté ce 6 juin une victoire commune contre la séparation patrimoniale qu'ils rejetaient pour des raisons différentes facilitera certes l'adoption du paquet énergie-climat en décembre 2008.

**Série de réflexions utiles.** Le compromis de Luxembourg du 6 juin enlève un lourd fardeau.

jour d'hui insuffisamment reliées aux infrastructures communautaires.

« Nous avons des idées. » Mandil considère également que la France pourrait jouer le rôle d'un honnête arbitre dans des projets comme Nord Stream, d'intérêt européen, mais mis à mal par les méfiances nationales. Paris pourrait faciliter le dialogue entre Varsovie et Berlin sur ce gazoduc par la mer Baltique, source importante de l'approvisionnement gazier européen à l'avenir. En conclusion, souvenons-nous du slogan des années 70, au moment du premier choc pétrolier : « Nous n'avons pas d'énergie, mais nous avons des idées. » En ce sens, l'innovation en matière énergétique, la réduction de la consommation et le développement des sources alternatives, doivent être une priorité européenne et française. Le défi pour les entreprises énergétiques en UE, qui se présentent encore trop « nationales », sera ici de passer à l'heure européenne, de changer de marketing et d'identité. ■

(1) *Susanne Nies dirige le bureau de l'Institut français des relations internationales (Ifri) à Bruxelles et est chercheur au sein du programme « gouvernance européenne et géopolitique de l'énergie » de l'Ifri.*

## En direct sur latribune.fr

**17 h 30** À suivre, l'état hebdomadaire des stocks de pétrole aux États-Unis. Des chiffres qui donneront peut-être une indication à des marchés quelque peu déboussolés ces derniers jours.

**18 h 30** Retrouvez les résultats de la société Europacorp, de Luc Besson, pour l'exercice 2007-2008 à fin mars. C'est la première fois que ce groupe de production et de distribution cinématographique publie des résultats depuis son introduction en Bourse voici près d'un an.

## La météo du voyageur - Le 18 juin 2008



## Les températures dans les principales villes du monde

Europe		Reste du monde	
	Mini./Maxi.		
Athènes	20°C / 32°C	Londres	12°C / 17°C
Belgrade	17°C / 26°C	Madrid	10°C / 30°C
Berlin	12°C / 24°C	Moscou	12°C / 20°C
Bruxelles	10°C / 21°C	Oslo	10°C / 17°C
Bucarest	12°C / 30°C	Paris	12°C / 22°C
Budapest	15°C / 21°C	Prague	12°C / 23°C
Copenhague	11°C / 20°C	Riga	7°C / 21°C
Dublin	10°C / 17°C	Rome	16°C / 26°C
Genève	12°C / 25°C	Sofia	15°C / 28°C
Helsinki	11°C / 17°C	Stockholm	2°C / 18°C
La Haye	10°C / 18°C	Varsovie	8°C / 23°C
Lisbonne	13°C / 25°C	Vienne	16°C / 25°C
		Bombay	28°C / 30°C
		Dubaï	28°C / 35°C
		Hong Kong	25°C / 28°C
		Johannesburg	7°C / 16°C
		Los Angeles	17°C / 26°C
		Mexico	13°C / 24°C
		Montréal	13°C / 22°C
		New York	17°C / 24°C
		Sao Paulo	11°C / 24°C
		Shanghai	22°C / 24°C
		Singapour	27°C / 30°C
		Tokyo	19°C / 23°C

## La Tribune

Édité par : La Tribune SAS  
51, rue Vivienne - 75095 Paris Cedex 02  
Standard : 01 44 82 16 16  
Adresse Internet : <http://www.latribune.fr>  
Président, Directeur de la publication : Alain Weill.  
Directrice générale : Valérie Decamp.

Directeur des rédactions : Erik Izraelewicz. Directeur adjoint : Pascal Aubert. Rédaction en chef centrale : Philippe Mabile (Économie, Tribunes) ; Olivier Provost (La Tribune.fr) ; Bruno Segré (Marchés & Finance). Rédacteurs en chef : Jean-Louis Alcaïde (PME-Régions) ; Anne Debray (Édition) ; Patrick de Jacquolot (La Tribune.fr) ; Franck Pauly (Vos finances) ; Jérôme Stern (Hors-Séries, Mensuels) ; Daniel Vigneron (Économie, International). Adjoints : Éric Benhamou (Forum) ; Pascale Besses-Boumard (Valeurs) ; Michel Cabriol (Entreprises) ;

Pierre Kupferman (Enquêtes) ; Delphine Girard (Économie France) ; Christophe Bazire, Jean-Pierre Geoffroy, Patricia Jézéquel, Nicolas Oudin (Édition) ; Jean-Baptiste Jacquin (Entreprises) ; Christophe Tricaud (Les Places) ; Nicole Triouleyre (La Tribune.fr).

Responsables Diffusion : Anne Versieux et Agnès Voisin. Directrice de la communication : Sandra Tricot (01 44 88 47 90). Multimédia : Arnaud Chebassier.

Publicité : La Tribune Régie, Directeur commercial : Pierre Gisclard (Publicité financière). Publicité internationale : Marie-Céline Chaumont. Directeur publicité latribune.fr : Thomas Defossez.

Impression : CIPP, 72-74, rue Ambroise-Croizat, 93200 Saint-Denis ; Midi-Print, Gallargues ; Ouest-Print, Bourmezeau.

**Service abonnement**  
Numéro vert : 0 800 13 23 33 (appel gratuit)  
Fax abonnement : 01 44 82 17 92  
Abonnement 1 an (France métr.) : 395 € TTC

IMPRIMÉ EN FRANCE  
PRINTED IN FRANCE



Reproduction intégrale ou partielle interdite sans l'accord de l'éditeur - Art. L.122-4 du Code de la propriété intellectuelle

**La Tribune**  
est une publication de La Tribune Holding  
Principal associé : News Participations  
Président : Alain Weill  
Directeurs généraux : Marc Laufer, Valérie Decamp

USA : USPS #017531.  
Periodical postage paid at Champlain N.Y. and additional mailing offices.  
For details call IMS at 1 (800) 428 3003  
Distribué par les NMPP. Commission paritaire : 0909C85607 ISSN 0989-1922  
Modification de service : (uniquement pour réseau de vente NMPP)  
Téléphone vert : 0 800 47 10 09